



Déclaration de preuve anticipée : Han Dong

Han Dong, député fédéral de la circonscription de Don Valley-Nord, a été interviewé par des avocats de la commission le 21 février 2024.

Notes au lecteur

- Les avocats de la commission ont fourni des notes explicatives entre crochets pour aider le lecteur.
- Ce résumé contient des informations relatives aux divisions (a)(i)(A) et B du mandat de la commission. Les informations fournies au cours des entrevues qui ont trait à d'autres aspects du mandat de la commission ont été omises du présent résumé, mais pourraient être présentées par la commission à un stade ultérieur de ses travaux.

1. Contexte

- [1] Han Dong est député fédéral de la circonscription de Don Valley-Nord. En 2019, il a été élu à la Chambre des communes en tant que député du Parti libéral du Canada. Réélu en 2021, il siège actuellement comme député indépendant.
- [2] Le père de M. Dong a immigré au Canada en 1989 en tant qu'étudiant étranger. L'année suivante, il a parrainé sa famille pour qu'elle vienne s'installer au Canada. M. Dong se souvient de son arrivée au Canada le 23 septembre 1990. Il a fait ses études secondaires et universitaire au Canada. À l'université, il a fait la connaissance de Ted Lojko, organisateur libéral, et commence à s'engager politiquement auprès du Parti libéral.
- [3] Après avoir aidé les campagnes de Maria Minna et de Mario Silva, il a travaillé pour le bureau de M^{me} Minna. En 2005, il a été recruté par l'équipe du député provincial de l'Ontario, Gerry Phillips, où il est resté jusqu'à la retraite de ce dernier, en 2011.
- [4] En 2013, M. Dong a remporté l'investiture du Parti libéral pour la circonscription provinciale de Trinity-Spadina. Élu à Queen's Park en 2014, il a été le premier député provincial né en Chine continentale. Comme adjoint parlementaire, il a notamment

travaillé sur la stratégie en matière d'éducation internationale, la réduction de la pauvreté et les mesures législatives favorisant la protection des consommateurs.

- [5] Après avoir perdu son siège en 2018, M. Dong s'est accordé du temps pour décider ce qu'il ferait ensuite et a effectué quelques mandats en tant qu'expert-conseil auprès d'une entreprise en démarrage spécialisée dans la sécurité domiciliaire. En 2019, il a remporté l'investiture du Parti libéral pour la circonscription de Don Valley-Nord et a été élu au Parlement.

2. Relations avec Michael Chan

- [6] M. Dong rencontre Michael Chan pour la première fois en 2007, lorsque le Parti libéral lui a demandé de travailler à la campagne de M. Chan à Markham en vue d'une élection partielle. M. Dong a ensuite travaillé pour M. Chan pendant environ trois mois lorsque ce dernier était ministre. Lorsqu'il est devenu député provincial, M. Dong connaissait M. Chan comme collègue, et ils ont assisté ensemble à de nombreux événements au sein de la communauté sino-canadienne. De temps en temps, ils se retrouvaient autour d'un plateau de dim sum pour discuter et se tenir informés de ce qui se passait dans la communauté sino-canadienne. M. Chan est plus âgé que M. Dong, de sorte que, du point de vue de M. Dong, la relation était empreinte de respect pour M. Chan. La relation entre M. Chan et M. Dong était davantage de nature professionnelle que personnelle.
- [7] En 2015, M. Dong, M. Chan et d'autres personnes se sont rendus ensemble en Chine dans le cadre d'une délégation dirigée par la première ministre Wynne.
- [8] Après avoir perdu son siège de député provincial, au cours de l'hiver 2018–2019, M. Dong a été invité par le consulat honoraire du Cambodge à effectuer un voyage dans ce pays, auquel il a participé avec M. Chan et d'autres gens d'affaires.
- [9] M. Dong n'entretient plus que des relations limitées avec Michael Chan. Ils se rencontrent occasionnellement lors d'événements communautaires.

3. Les élections de 2019 dans la circonscription de Don Valley-Nord.

- [10] En juin 2019, M. Dong a été surpris d'apprendre que le député fédéral de Don Valley-Nord, Geng Tan, ne se représenterait pas aux élections. Plusieurs personnes ont encouragé M. Dong à tenter d'obtenir l'investiture pour le Parti libéral. Le jour où M. Tan a annoncé qu'il ne serait pas candidat aux prochaines élections, M. Dong se rappelle avoir participé à un tournoi de pêche. En revenant de la pêche vers 15 heures, il avait manqué plusieurs appels téléphoniques. Son épouse et plusieurs contacts politiques (Ted Lojko, Elizabeth Betowski et Michael Chan) l'ont appelé pour l'informer du retrait de M. Tan de la course et l'ont encouragé à se présenter. Après avoir consulté sa famille, ses mentors et d'autres personnes, il a décidé de se présenter à l'investiture.
- [11] M. Dong savait que Bang-Gu Jiang allait également se lancer dans la course à l'investiture. Il connaît M^{me} Jiang. En 2015, alors que M. Dong siégeait en tant que député provincial, elle lui avait demandé son appui lors de sa course à l'investiture contre Kenny Wen. M. Dong a assisté à l'un de ses événements et elle lui a exprimé sa gratitude pour l'appui et les conseils qu'il lui avait donnés.
- [12] En 2019, M. Dong s'attendait à ce que M^{me} Jiang obtienne un soutien important de la part de la communauté sino-canadienne, semblable à celui dont elle avait bénéficié durant sa campagne [infructueuse] de 2015. La circonscription de Don Valley-Nord comporte environ 35 % de Sino-Canadiens. M. Dong avait pour stratégie de diviser le vote de la communauté sino-canadienne avec M^{me} Jiang, mais de prendre l'avantage par l'adhésion de sympathisants d'autres communautés (tamoule, musulmane, iranienne, arménienne et philippine).
- [13] L'équipe de campagne de M. Dong était expérimentée. Jonathan Tsao, Tom Allison, Matt McDougall, Liz Betowski, Ted Lojko et Sophia Qiao (l'épouse de M. Dong) en faisaient partie. M. Dong a déclaré que grâce à leur expertise en tant qu'organisateur de campagne, ils avaient compris et respecté les règles électorales.
- [14] Michael Chan n'a pas joué de rôle important dans la campagne de M. Dong, mais il lui a apporté son soutien le jour où M. Dong a annoncé publiquement sa candidature et il a

fait du porte-à-porte pour M. Dong à une ou deux occasions. Pour expliquer l'implication limitée de M. Chan dans la campagne, M. Dong a déclaré qu'il pensait que M. Chan était probablement dans une situation embarrassante parce que ce dernier entretenait des liens étroits avec Bang-Gu Jiang. M. Dong a appris par l'équipe de campagne de M^{me} Jiang que M. Chan lui apportait également son soutien.

- [15] M. Dong et M^{me} Jiang se sont mis d'accord sur le fait de maintenir un climat respectueux pendant la course à l'investiture. M. Dong n'a aucun souvenir de problèmes majeurs survenus durant la campagne, à part une plainte concernant des documents de campagne de M^{me} Jang, qui la montraient en compagnie du premier ministre Justin Trudeau. M. Dong s'est demandé si ces documents de campagne présentaient de façon induite l'idée que M. Trudeau soutenait M^{me} Jiang, mais il est incapable de se souvenir de la manière dont la question a été résolue.

Vote d'investiture

- [16] M. Dong a expliqué qu'il existe des règles strictes qui définissent les personnes habilitées à voter lors d'une course à l'investiture. Le vote est réservé aux membres inscrits du Parti libéral. Les nouveaux membres ne sont autorisés à voter que s'ils s'inscrivent avant la date limite, qui est fixée à environ deux semaines avant l'assemblée d'investiture où le vote doit avoir lieu. Les électeurs admissibles doivent être âgés de 14 ans, être membres en règle du Parti libéral et être des résidents ordinaires du Canada. Ils doivent présenter une preuve de résidence dans la circonscription. Pour exercer leur droit de vote, les membres doivent être répertoriés sur la liste des membres admissibles établie par le Parti libéral. Si une personne n'est pas inscrite sur la liste, il lui est impossible de se présenter sur place et de voter, à moins que le directeur du scrutin du Parti ne l'autorise. (Par exemple, la personne pourrait prétendre qu'elle s'est inscrite avant la date limite, mais qu'elle a été par erreur exclue de la liste.)
- [17] L'équipe de campagne de M. Dong a loué un autobus le jour de l'investiture pour transporter des membres du Parti à l'assemblée d'investiture. Il se souvient qu'il s'agissait d'un autocar unique que son épouse avait loué. Elle l'a déclaré comme une dépense de campagne. Il s'agit là d'une pratique habituelle dans ce contexte : l'équipe de campagne

envoi des prospectus ou des personnes qui iront frapper à la porte des membres, encourageant ces derniers à venir voter et les informant qu'un autobus sera à leur disposition pour les transporter. Au cours de la campagne de M. Dong, son équipe de campagne a effectivement contacté les électeurs en allant frapper à leur porte ou en leur envoyant des prospectus, les informant de la disponibilité d'un moyen de transport pour les conduire à l'assemblée d'investiture. M. Dong n'est pas sûr de savoir précisément qui avait reçu les notifications concernant l'autobus, et s'il s'agissait uniquement des membres qui, selon son équipe de campagne, voteraient pour lui, mais il se souvient qu'il y avait parmi ces membres des résidents d'immeubles d'habitation pour personnes âgées. L'équipe de campagne de M^{me} Jiang a également proposé un moyen de transport quelconque pour se rendre à l'assemblée d'investiture.

- [18] M. Dong a pris part à de nombreuses campagnes et, selon son expérience, il est très courant pour les candidats d'offrir un service de transport aux électeurs. Cela permet aux candidats de mobiliser des groupes d'électeurs résidant dans des copropriétés, des immeubles d'habitation, des maisons de retraite, etc. Tout membre du Parti qui se présente pour prendre l'autobus est autorisé à le faire, quel que soit le candidat qu'il ou elle a l'intention de soutenir.
- [19] Le vote d'investiture s'est déroulé au centre communautaire arménien de la place Hallcrown. M. Dong a passé la majeure partie de la journée à l'extérieur du centre à serrer les mains de ceux qui étaient venus voter. Il a souligné l'importance capitale de ce rôle pour un candidat. À ses yeux, chaque instant qui n'est pas consacré à serrer des mains est du temps perdu.
- [20] Les membres de l'équipe de campagne de M. Dong et de celle de M^{me} Jiang ont joué le rôle de scrutateurs. Ils étaient habilités à contester l'admissibilité des personnes souhaitant voter. En dernier ressort, toutes les décisions étaient tranchées par les représentants du Parti libéral qui dirigeaient l'assemblée d'investiture.
- [21] M. Dong se souvient également que lors de la période ayant mené à l'assemblée d'investiture, les organisateurs du Parti libéral avaient dit à son équipe de campagne qu'il serait inscrit en premier sur le bulletin de vote et que Bang-Gu Jiang serait inscrite en deuxième. Comme certaines des personnes âgées ayant soutenu M. Dong et ayant

bénéficié d'une aide au transport de la part de son équipe de campagne éprouvaient des difficultés à lire ou à s'exprimer en anglais, l'équipe de campagne de M. Dong leur avait indiqué que ce dernier serait inscrit en premier sur le bulletin de vote afin de leur permettre de voter plus facilement. Cependant, environ une heure après l'ouverture des bureaux de vote, l'équipe de campagne de M. Dong a appris des électeurs qu'il était inscrit en deuxième position sur le bulletin de vote. L'équipe de M. Dong a ensuite validé l'information auprès des scrutateurs qu'il était bien inscrit en deuxième position, contrairement aux informations antérieurement fournies par le Parti. La situation a inquiété l'équipe de campagne de M. Dong qui redoutait de ne pas récolter un nombre de voix suffisant pour l'emporter : de nombreuses personnes âgées ayant soutenu M. Dong ont indiqué qu'elles avaient voté pour la première personne inscrite sur le bulletin de vote, c'est-à-dire en faveur de l'adversaire de M. Dong, M^{me} Jiang.

[22] Lorsque les électeurs ont commencé à arriver, l'équipe de M. Dong a également cru qu'il pourrait perdre, en se basant sur leur suivi des personnes inscrites et de celles qui se présentaient effectivement pour voter. Finalement, M. Dong a remporté la victoire avec un faible écart.

[23] Interrogé sur les allégations d'irrégularités concernant le vote d'investiture mentionnées dans le premier rapport du rapporteur spécial indépendant David Johnston, M. Dong a déclaré qu'il aimerait savoir en quoi elles consistaient. Après avoir été informé de ces allégations d'irrégularités à la fin du mois de février 2023, il s'est entretenu avec certains participants à sa campagne, afin de découvrir ce qui s'était passé. Aucun d'entre eux n'avait remarqué d'irrégularités.

Étudiants internationaux participant à la campagne et votant dans le cadre de la course à l'investiture

[24] M. Dong est convaincu que la participation d'étudiants internationaux à une campagne électorale canadienne en tant que bénévoles représente une expérience bénéfique pour eux. Selon lui, les étudiants étrangers, notamment ceux provenant de la **République populaire de Chine (« RPC »)**, n'ont jamais pris part à un scrutin dans leur pays d'origine. Avoir l'occasion de le faire au Canada leur permet de se faire une idée de notre

processus démocratique et leur donne un « avant-goût de la démocratie ». Selon lui, de 200 à 300 bénévoles étaient engagés dans sa campagne d'investiture et entre 500 et 600 dans sa campagne pour les élections générales. L'équipe de campagne de M. Dong ne vérifie pas si un bénévole est un étudiant étranger, et il est incapable de quantifier le nombre de ses bénévoles qui sont des étudiants étrangers. À sa connaissance, aucun d'entre eux n'a reçu un paiement ou une indemnisation quelconque pour son bénévolat.

- [25] M. Dong n'a rien vu laissant penser que les étudiants étrangers faisant du bénévolat pour sa campagne ont été influencés par des acteurs étrangers, et il ne pense pas qu'ils soient vulnérables à l'ingérence étrangère. Il a déclaré qu'il croyait en la capacité des politiciens canadiens à rester libres d'influences. En tout état de cause, les tâches confiées aux étudiants étrangers bénévoles requièrent un niveau de compétence limité, ce qui les rendrait incapables d'exercer une influence politique. Il a ajouté que les bénévoles manquent souvent d'expérience, se heurtent à des obstacles linguistiques et n'en savent généralement pas beaucoup sur les rouages de la politique canadienne.
- [26] Son équipe de campagne a conservé des données sur les électeurs éventuels de M. Dong. En prenant part au démarchage électoral, les bénévoles peuvent être informés des adresses de certains membres du Parti. M. Dong n'a pas connaissance de toutes les bases de données et informations conservées par son équipe de campagne ni des personnes qui y ont accès, mais il doute que les bénévoles puissent accéder à beaucoup de données sur les électeurs. Il a déclaré en outre que son équipe de campagne protégeait ses données.
- [27] M. Dong n'a pu confirmer si les étudiants étrangers avaient le droit de vote lors de la course à l'investiture du Parti libéral. En supposant que les étudiants étrangers aient le droit de voter lors d'une course à l'investiture, M. Dong ne pense pas qu'il y ait un risque qu'ils soient victimes d'une quelconque ingérence étrangère. Selon M. Dong, il serait extrêmement difficile pour les gouvernements étrangers de donner des instructions à un groupe de personnes sans que cela soit exposé au grand jour, et il ignore le genre d'influence qu'un gouvernement étranger pourrait exercer sur des étudiants étrangers. Il a souligné que les visas d'étudiant sont délivrés par le Canada. Il n'a jamais observé d'influence des gouvernements étrangers sur les étudiants étrangers ni entendu parler

d'un tel phénomène. M. Dong ne pense pas que permettre aux étudiants étrangers de voter lors d'une course à l'investiture constitue une vulnérabilité potentielle. Tout est possible, mais M. Dong n'a jamais constaté le moindre signe d'influence étrangère sur les étudiants étrangers. D'après lui, il n'y avait aucune preuve qu'il s'agit d'un risque.

[28] M. Dong a ajouté que son équipe de campagne n'effectuait pas de vérifications d'antécédents des bénévoles, qu'ils proviennent de l'étranger ou non, mais qu'elle examinait minutieusement les candidatures des bénévoles en raison de la possibilité que certains d'entre eux aient été dépêchés par l'équipe de campagne adverse afin de recueillir des renseignements.

4. Communications avec des agents consulaires ou d'autres représentants de la RPC

[29] M. Dong a expliqué qu'en tant que député fédéral, il est tout à fait habituel pour lui de communiquer avec des diplomates, citant l'exemple de la délégation ukrainienne, avec laquelle il a eu des contacts fréquents à certains moments. Il ne pensait pas avoir besoin de l'autorisation du gouvernement pour ce faire. Simple député d'arrière-ban, M. Dong ne parlait pas au nom du gouvernement, et il ne pensait pas qu'il serait perçu comme son porte-parole.

[30] M. Dong n'a pas vraiment interagi davantage avec les diplomates de la RPC qu'avec ceux des autres pays avec qui il était en contact. Tous les appels téléphoniques avec le consul général ont été planifiés par son bureau et celui du consul général. Parfois, un membre du personnel du bureau de M. Dong assistait à l'appel et rédigeait une brève note de service qui était ensuite transmise à AMC [Affaires mondiales Canada]. À d'autres moments, M. Dong prenait les appels téléphoniques seul. À l'occasion du Nouvel An chinois, il recevait des appels de courtoisie.

[31] D'après M. Dong, le travail d'un diplomate consiste à exercer une influence sur autrui dans l'intérêt de son pays. Dans ses discussions avec les diplomates, il s'efforçait précisément de servir les intérêts du Canada. Lorsqu'il interagissait avec les agents consulaires, il ne divulguait aucun renseignement confidentiel. M. Dong a expliqué que

quand il discutait avec des diplomates de la RPC, il abordait l'affaire des « Deux Michael » et plaidait en faveur de leur libération immédiate et de l'amélioration de leurs conditions d'incarcération. Lorsque le consul général comparait leur détention à celle de Meng Wangzhou, M. Dong ripostait en affirmant qu'une telle comparaison était malvenue. À un certain moment, l'ambassadeur avait suggéré à M. Dong que l'amélioration des conditions de détention des « Deux Michael » était attribuable à l'intervention de M. Dong et à celle du sénateur Paul Massicotte (coprésidents de l'Association législative Canada-Chine). M. Dong a déclaré qu'en 2019, il a également défendu les valeurs canadiennes en posant des questions aux diplomates au sujet des manifestations de Hong Kong. Selon lui, il n'a jamais ressenti de pression au cours de ces discussions.

[32] M. Dong et son épouse ont tous deux de la famille en Chine. Il n'a jamais entendu parler de pressions exercées sur ces personnes et n'a jamais ressenti de telles pressions du fait de sa famille restée en Chine.

[33] D'après M. Dong, ses interactions avec les diplomates de la Chine et d'autres pays reflétaient la composition démographique de sa circonscription. Par exemple, lorsque les relations entre le Canada et la Chine étaient tendues, en particulier au début de la pandémie de COVID-19, les électeurs de M. Dong se sentaient victimes de discrimination. Ils lui ont alors fait part de leurs sentiments. M. Dong et les agents consulaires de la RPC partageaient un intérêt mutuel pour les questions entourant le traitement réservé à la diaspora chinoise au Canada.

5. Département du travail du Front uni

[34] Interrogé à propos du **Département du travail du Front uni (« DTFU »)** et sur le fait que les responsables canadiens de la sécurité considèrent cette entité comme un instrument d'influence étrangère du Parti communiste chinois, M. Dong a déclaré qu'il avait du mal à comprendre la définition de l'ingérence étrangère. Il s'est demandé comment l'ingérence étrangère pouvait être menée pour modifier les votes sur le terrain.

[35] M. Dong a déclaré qu'à sa connaissance, il n'avait pas rencontré de représentant du DTFU. Par ses lectures, il savait que des organisations ont des liens avec le DTFU. Il est conscient que les groupes de la diaspora se rendant en Chine sont accueillis par des

services qui, d'après ce qu'il comprend, relèvent du DTFU, mais il n'a vu aucune preuve que le DTFU opère quelque part au Canada.

6. Démission du caucus libéral

- [36] En mars 2023, M. Dong a démissionné du caucus libéral, après que des informations eurent circulé concernant une prétendue fuite d'une prétendue conversation entre lui et le consul général, au cours de laquelle M. Dong aurait suggéré à la RPC de prolonger la détention des « Deux Michael ». Il a fermement démenti ces allégations. M. Dong a également protesté contre l'enregistrement de ses conversations en tant que citoyen canadien et député fédéral.
- [37] Pour M. Dong, démissionner du caucus à la suite d'une telle allégation a été une décision très difficile à prendre, mais il a estimé que sa seule présence au sein du caucus causait d'énormes remous au sein du Parti libéral et du Parlement et qu'il pourrait riposter de manière plus efficace en tant que député indépendant.
- [38] Même si M. Johnston [le rapporteur spécial indépendant sur l'ingérence étrangère] a conclu que les allégations concernant M. Dong au sujet des « Deux Michael » et l'allégation selon laquelle il participait de manière délibérée à des réseaux d'ingérence électorale de la Chine étaient fausses, les répercussions de ces allégations continuent à peser sur M. Dong. Il est toujours hors du caucus et a l'impression que ses collègues ne le regardent plus de la même manière. M. Dong sait qu'il n'a rien fait de répréhensible. Il s'est senti isolé à cause de ces allégations et, bien qu'il soit soutenu par sa famille, ses électeurs et d'autres parlementaires (anciens et actuels), il considère que sa réputation est en partie entachée de manière permanente. D'après lui, la controverse a découragé les personnes issues de minorités de s'impliquer dans notre processus démocratique. Ils ont peur.
- [39] M. Dong s'est interrogé sur les motifs derrière ces allégations de fuites de renseignements dans les reportages des médias. Il se demande si le but n'en serait pas de fragiliser le gouvernement ou de semer le doute sur certains groupes ethniques vivant au Canada.